

DELIBERATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE LIGINIAC

N°08
CAS

Séance du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de LIGINIAC en date du 14 avril 2026. Le CCAS régulièrement convoqué en date du 10 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances dans le lieu habituel de ses séances.

Président de séance : Jean MANZAGOL, Président

Présents/représentés :

Mmes BALDASSARI Danièle, BARRAUD Prescillia, PINSON Anne-Marie, QUINTANEL Nathalie, TRONCHE Fabienne, ZORLU Kerime

Mrs BIVERT Frédéric, PAPIN Didier, TRONCHE Pierre André.

Excusés : Mme CHINAL Hélène

Secrétaire de séance : BARRAUD Prescillia

Délibération n° CCAS.2026.08 en date du 14 avril 2026 portant sur la nécessité de remplacer le personnel permanent :

Monsieur le Président informe l'Assemblée de la nécessité de remplacer le personnel permanent indisponible en raison d'un congé (maladie, annuel, etc.) ou pour faire face temporairement, et pour une durée maximale d'un an à la vacance d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu dans les conditions fixées par la Loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée.

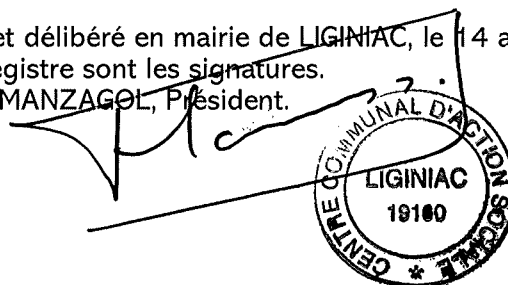
Il propose de faire appel à du personnel de remplacement chaque fois qu'il s'avérera indispensable de pourvoir à ces vacances momentanées afin d'assurer la continuité du service.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- autorise le Président à procéder au recrutement d'agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3, 1er alinéa de la Loi du 26 janvier 1984 pour remplacer les fonctionnaires momentanément indisponibles,
- précise que la rémunération des agents remplaçants sera celle de l'indice du début de grade,
- indique que les crédits nécessaires figurent au budget.

Fait et délibéré en mairie de LIGINIAC, le 14 avril 2026.
Au registre sont les signatures.
Jean MANZAGOL, Président.

Membres	11
Présents	10
Représentés	
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0



Transmise en Sous-Préfecture d'USSEL le
Publiée ou affichée le

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le 16/04/2026

ID : 019-261911309-20260414-DCCAS2026008-DE

Berger
Levrault